

ARCTOS

ACTA PHILOLOGICA FENNICA

VOL. XLI

HELSINKI 2007

INDEX

CHRISTER BRUUN	<i>Ostienses and Ostians in Three Inscriptions from Rome's Port</i>	9
MIKA KAJAVA	<i>Cities and Courtesans</i>	21
PETER KRUSCHWITZ & HILLA HALLA-AHO	<i>The Pompeian Wall Inscriptions and the Latin Language: A Critical Reappraisal</i>	31
FABRICE POLI	<i>Notes d'épigraphie latine rémoise: au sujet de deux inscriptions du Musée Saint-Rémi (Reims)</i>	51
OLLI SALOMIES	<i>Asinnii, Licinnii, etc. in the East</i>	59
KAJ SANDBERG	<i>Polybius on the Consuls: An Interpretation of Histories 6,12,4</i>	75
HEIKKI SOLIN	<i>Analecta epigraphica CCXXXVII–CCXLIII</i>	89
DAVID WOODS	<i>Tiberius on Caligula the Snake and Other Contextual Problems</i>	117
	<i>De novis libris iudicia</i>	129
	<i>Index librorum in hoc volumine recensorum</i>	195
	<i>Libri nobis missi</i>	199
	<i>Index scriptorum</i>	215

NOTES D'ÉPIGRAPHIE LATINE RÉMOISE: AU SUJET DE DEUX INSCRIPTIONS DU MUSÉE SAINT-RÉMI (REIMS)¹

FABRICE POLI

Le corpus épigraphique latin de Reims, riche de presque deux cent cinquante textes, est rassemblé pour son immense majorité dans le *CIL XIII*.² Les découvertes ultérieures se sont en revanche révélées numériquement moins fournies, puisque l'on dénombre à peine trois inédits dans les *ILTG*³ et une petite quinzaine de documents publiés dans *L'Année Épigraphique* entre 1898 et 1976.⁴ Une partie des inscriptions funéraires rémoises a par ailleurs fait l'objet, il y a désormais presque trente ans, d'un mémoire très intéressant de la part de Mme Misciatelli, à visée cependant plus artistique que linguistique.⁵ Aux fins de compléter le dossier épigraphique rémois, pour ainsi dire en sommeil depuis un trop long temps, nous nous proposons d'étudier ici deux inscriptions funéraires (dont une totalement inédite), qui, nous allons le voir, ne sont pas dépourvues de *notabilia*.⁶

¹ Je tiens à remercier très chaleureusement, comme chaque année désormais, les Professeurs H. Solin et O. Salomies pour les remarques si précieuses dont ils m'ont fait part et l'accueil toujours bienveillant qu'ils ont réservé à cette nouvelle contribution. Il m'est agréable d'adresser aussi mes remerciements à M. Marc Bouxin, Conservateur en Chef du Musée Saint-Rémi de Reims, pour m'avoir autorisé à publier l'inscription inédite et pour toutes les informations précieuses dont il m'a fait part.

² Cf. *CIL XIII* 3253 à 3444; 10021, 78; 11288 à 11295.

³ Cf. P. Wuilleumier, *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Paris 1963, n. 351 (= *AE* 1935, 64), 352, 353, 354, 355 (= *AE* 1923, 20) et 547 (= *AE* 1931, 45). Seuls les numéros 352, 353 et 354 sont des inédits.

⁴ Cf. *AE* 1898, 92; 1901, 88–89; 1903, 28–29; 1908, 251; 1910, 18 et 57; 1946, 21; 1976, 460–463.

⁵ Cf. E. Misciatelli, "Les monuments funéraires de Reims gallo-romain. Catalogue des monuments figurés du Musée Saint-Rémi et d'autres collections", *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 4 (octobre-novembre 1981) 3–48.

⁶ Les deux inscriptions auxquelles nous allons nous intéresser sont absentes de l'étude de Mme Misciatelli, parce que cette dernière ne s'est intéressée, comme l'indique explicitement son titre, qu'aux inscriptions présentant un bas-relief avec représentation humaine.

Section 1: inscription inédite.

Bloc de calcaire (hauteur: 107; largeur: 63; épaisseur: 62), de forme rectangulaire et dont aucune partie ne semble perdue. L'objet est massif, comme l'indique son extrême largeur qui égale son épaisseur. Ses dimensions remarquables donnent à ce bloc l'aspect d'un cippe.

L'objet a été découvert en 1974 lors des fouilles conduites à Reims sur le site de la Porte Bazée (secteur de la rue de l'Université et de la rue de Contrai); le bloc avait été réutilisé, comme matériau de remploi, dans le rempart daté du Bas-Empire. L'objet est entré la même année au musée Saint-Rémi de Reims (inv. 978.30942) et se trouve actuellement exposé au rez-de-chaussée (salle 3) où j'ai pu le voir en juin 2005.

Le bloc présente une inscription latine gravée avec soin sur six lignes: les lettres (hauteur 4.5–6.5 cm) sont régulières et d'égale dimension dans l'ensemble. Cette inscription fait incontestablement partie de celles qui sont le mieux conservées du musée Saint-Rémi. Le lapicide a usé de la *scriptio continua*, sans faire usage de signe d'interponction. Quelques mots ont été coupés, d'autres sont réduits à des abréviations, alors que l'espace demeuré anépigraphe permettait un plus grand déploiement du texte. La partie inscrite a été dépolie avec soin, comme l'indique le trait rectiligne qui sépare l'inscription de la partie supérieure du bloc laissé à l'état brut. Les lettres sont parfaitement lisibles et les quelques lacunes que l'on relève ne sont pas de nature à faire douter de la lecture du texte. L'on note en effet que des ébréchures ont, à la ligne 4, quelque peu masqué la partie inférieure des quatre lettres *nnis*; de la même façon, le *u* de *coniux*, à la ligne 5, a perdu son trait oblique de droite.

La translittération interprétative du texte et la traduction que nous en proposons sont les suivantes:

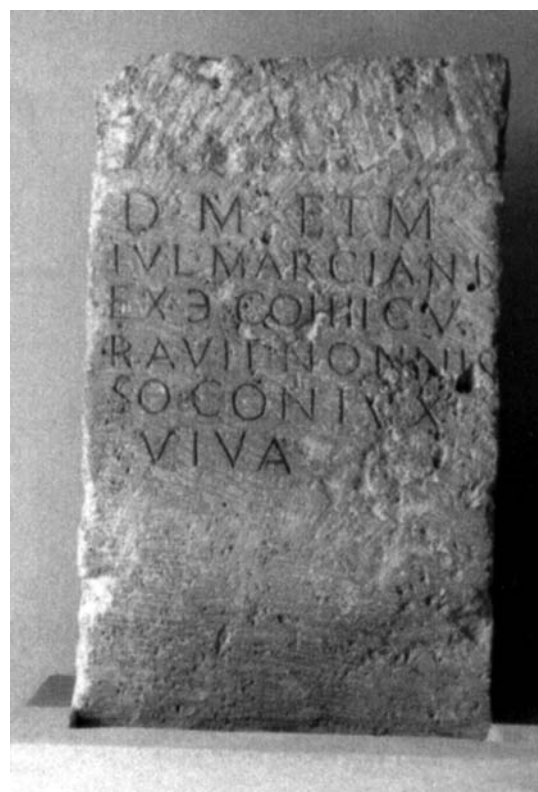
*D(is) M(anibus) et m(emoriae)
Iul(ii) Marciani
ex ce(nturione) coh(ortis) II cu-
rauit Nonnis-
5 so coniux
uiua.*

"Aux Dieux Mânes et à la mémoire de Iulius Marcianus, ex-centurion de la deuxième cohorte. Nonnisso, son épouse, a pris soin, de son vivant, [de faire élever cette stèle]".

La lecture de cette inscription appelle les remarques suivantes:

Datation

En raison de l'absence de tout contexte archéologique, la datation précise de cette inscription s'avère délicate. Quelques indications peuvent toutefois être fournies. Le rempart de la ville, où le bloc a été découvert comme matériau de remploi, date du Bas-Empire et a été élevé au IV^e siècle ap. J.-C. C'est aujourd'hui dans le secteur de la Porte Bazée, d'où provient précisément notre inscription, et dans celui de la médiathèque centrale de Reims, que l'on peut le mieux l'étudier. Par ailleurs, l'on note la présence de la formule *Dis Manibus* dont nous avons déjà rappelé qu'elle ne se diffuse en province qu'à partir du règne des Flaviens, et donc dans le dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C.⁷ Compte tenu de ces deux *termini* temporels, mais aussi de l'absence de toute marque de respect réservée à cette inscription, nous sommes assez enclin à la dater de la fin II^e ou même plutôt de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C., datation que l'étude onomastique permettra peut-être, comme nous allons le voir ci-dessous, de confirmer.



⁷ Cf. F. Poli, "Une inscription latine inédite d'Auch (Aquitaine)", *Arctos* 40 (2006) 88.

Onomastique et anthroponymie

La formule anthroponymique du défunt est privée de son prénom et il ne subsiste des *tria nomina* que le gentilice *Iulius* et le *cognomen Marcianus*, tous deux très fréquents et n'appelant aucune remarque particulière. Quant à l'absence du prénom, l'on sait que c'est vers la fin du IIe siècle ap. J.-C. que le système des *tria nomina* commence à se fissurer, le premier de ses trois membres touché étant précisément le prénom, ce qui permet par ailleurs d'étayer la proposition de datation que nous avons formulée plus haut, à savoir que l'inscription ne peut être antérieure à la fin du IIe siècle ap. J.-C.⁸ Le corpus des inscriptions latines conserve par ailleurs quelques attestations d'individus portant le même nom et le même *cognomen* que le défunt et qui, coïncidence digne d'être notée, ont eux aussi servi dans l'armée romaine.⁹ Mais l'existence d'autres *Iulii Marciani* – appartenant ou non au métier des armes – en d'autres points de l'Italie ou de l'Empire¹⁰ tend à prouver qu'il n'y a aucunement à tenter d'établir de rapprochements entre ces différents individus. Ils sont seulement la preuve du caractère fréquent de ces deux anthroponymes, de surcroît souvent associés.

Mais un élément particulièrement important de cette inscription est sans doute l'acquisition de l'anthroponyme féminin gaulois *Nonnisso*, la veuve de *Iulius Marcianus* qui constitue une nouvelle acquisition au sein du stock celtique. La forme *Nonnisso* est le nominatif singulier d'un thème en *-n*, correspondant pour la forme au type latin *Cicerō*, *-ōnis*. En gaulois, comme en latin, le *-n* final du thème s'amuit au nominatif singulier, au profit de la voyelle longue de timbre *-ō*, dont la présence compense l'impossibilité d'adjoindre au cas de ce thème en nasale la désinence animée *-s*. Toutefois, à la différence du latin, la voyelle longue est de timbre *ū* en gaulois; l'on a ainsi pour les anthroponymes des nominatifs

⁸ Sur l'omission du prénom, l'on consultera notamment: O. Salomies, *Die römischen Vornamen*, Helsinki 1987, 390–413; H. Solin, "Zur Entwicklung des römischen Namensystems", in *Person und Name. Methodische Probleme bei der Erstellung eines Personennamenbuches des Frühmittelalters*, hrsg. von D. Geuenich – W. Haubrichs – J. Jarnut, Berlin – New York 2002, 4–9; P. Corbier, *L'épigraphie latine*, Paris 2002, 28.

⁹ Dacie: AE 1934, 116 (Alba Iulia: *Soli Invicto / Mythrae(!) / C(aius) Iulius / Marcian(u)s / signif(er) leg(ionis) XIII Gem(inae) / libens posuit*); Rome: CIL VI 2486: *Iulius Marcianus*.

¹⁰ Cf. CIL VI 20792 (*M. Iulius Marci f(ilius) Marcianus*); CIL XI 4742, p. 1372 (San Giovanni del Pantano: *L. Iulius Marcianus et Iulius Marcianus*); CIL XII 36 (Vence: *Iulius Marcianus*), 2621 et 2625 (Genève: *M. Iulius Marcianus*), 3479 (Nîmes: *Iulius Marcianus*); AE 1946, 145 (Vérone: *Iulius Marcianus*); AE 1977, 154 (Rome: *C. Iulius Marcianus*); ILAG. II 1, 1273 (Constantine: *P. Iulius Marcianus*); ILAG. II 1, 3483 (Mechta Nahar: *Iulius Marcianus*); ILAG. II 1, 3786 (Tiddis: *Q. Iulius Marcianus*); ILAG. II 3, 9522 (Bou Foua: *L. Iulius Marcianus*); ILGN 353 (Menthon–Saint-Bernard: *M. Iulius Marcianus*).

du type *Frontu*, masc. (L-3),¹¹ κοινου, masc. (G-184), δολου, masc. (G-149).¹² Lorsque le nom **Nonnissu* a été translittéré en latin, il a donc reçu une finale conforme à cette langue, mais conforme aussi au type flexionnel gaulois original.¹³ Cette inscription intéressera donc les celtisants, parce que ce nom constitue une nouvelle acquisition anthroponymique.¹⁴

Autres notabilia

La fonction d'officier subalterne de *Iulius Marcianus* au sein de l'armée romaine est clairement indiquée, comme l'atteste le syntagme *ex centurione cohortis secundae* (II). Il s'agit naturellement d'une cohorte d'auxiliaires et non d'une cohorte d'une légion romaine, parce que dans ce dernier cas les centurions se somment 'centurions de la légion x' (la cohorte pouvant de façon facultative être ajoutée après). Il est d'autre part certain que *Iulius Marcianus* était un romain de naissance et naturellement de condition libre, comme le prouve son grade subalterne de centurion qui faisait de lui un officier à la tête d'une unité de fantassins. Il n'en demeure pas moins que ces troupes auxiliaires (appelées *cohors* ou *ala*) possédaient une dénomination précise qui ici fait défaut.¹⁵ Enfin, dernière interrogation: quel âge avait *Iulius Marcianus* au moment de sa mort ? À cette question il est difficile de répondre avec précision. L'on rappellera seulement pour mémoire

¹¹ Les sigles du type L-3 ou G-184 renvoient au *Recueil des Inscriptions Gauloises* (RIG), publié sous la direction de P.-M. Duval: G = M. Lejeune, *Volume 1. Textes gallo-grecs*, Paris 1985; L = M. Lejeune, *Volume 2.1. Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, Paris 1988; P.-Y. Lambert, *Volume 2.2. Textes gallo-latins sur instrumentum*, Paris 2002.

¹² L'on notera dans ces deux derniers exemples gallo-grecs mentionnés l'usage de la fausse diphtongue ou pour noter la voyelle longue.

¹³ Nous rappellerons seulement pour mémoire que le nominatif *Nonnisso* ne peut en aucune façon relever de la flexion en *-eh₂ parce que la voyelle de timbre a qui en résulte se conserve toujours en gaulois, à la différence de ce que l'on peut observer par exemple en germanique (gotique) et en italique (osque). L'on a ainsi en gaulois des anthroponymes *Buscilla* (L-79), Ελουισσα (G-121), Μαγεσιλλα (G-193), etc. Cf. P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris 2003, 57 et 62 et X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche du vieux-celtique continental*, Paris 2003, 342–343.

¹⁴ La forme demeure toutefois immotivée et il n'est pas possible de l'analyser en une base et un suffixe. Il s'agit probablement d'un anthroponyme à classer dans la catégorie des "uncompounded names", pour reprendre la terminologie de D. Ellis Evans, *Gaulish Personal Names. A Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford 1967, notamment 296–297.

¹⁵ Nos recherches ne nous ont pas permis de trouver la trace d'une *cohors secunda* stationnée dans l'immédiate proximité de Reims. La seule que nous ayons repérée est la *cohors secunda Lingonum* (les Lingons étaient les habitants du plateau de Langres, au sud de Reims) qui servit notamment en Grande-Bretagne (cf. notamment *AE* 1997, 1001).

que les soldats étaient incorporés entre 18 et 21 ans en moyenne et que le service était fort long (entre 16 et 20 ans pour les légionnaires et entre 26 et 28 ans pour les auxiliaires). Attendu que Nonniso a pris soin de faire préciser que son époux était vétérans,¹⁶ l'on peut postuler que *Iulius Marcianus* avait au moins 40 ans, mais sans doute davantage, au moment de sa mort.

Section 2: revision d'une inscription éditée.

Bloc de calcaire (dimensions résiduelles: hauteur 65; longueur 86; largeur 61) de forme parallélépipédique. L'objet présente deux cavités carrées, entourant le mot *coniunx*, qui ne sont pas originelles mais qui ont été effectuées à l'occasion de la réutilisation de la pierre. La partie supérieure, qui comportait les mots *Dis Manibus*, a disparu, au moment de la deuxième taille de l'objet. Ce dernier est, dans l'ensemble, dans un assez bon état de conservation.

Le bloc a été mis à jour, en même que le précédent, en 1974 lors des fouilles conduites à Reims sur le site de la Porte Bazée (secteur de la rue de l'Université et de la rue de Contrai); il avait été réutilisé, comme matériau de remploi, dans le rempart daté du Bas-Empire. L'objet est entré la même année au musée Saint-Rémi de Reims (inv. 978.30941) et se trouve actuellement exposé au rez-de-chaussée (salle 2) où j'ai pu le voir en juin 2005.

Le bloc présente une inscription gravée sur six lignes (hauteur des lettres: 4–6 cm) réparties dans deux champs épigraphiques bien distincts. Le premier est, comme nous l'avons dit plus haut, lacunaire et il n'en subsiste que *et memor(iae)*. Le second, comportant cinq lignes, est délimité de façon très distincte par un cadre. D'une façon générale, l'inscription semble avoir été effectuée de façon précipitée et sans grand soin: les ligatures, nombreuses, sont présentes presque à chaque ligne; la mauvaise gestion du champ épigraphique a également obligé le lapicide à insérer par deux fois la voyelle *i* à l'intérieur d'une lettre ou à réduire la taille d'un caractère, comme dans le cas du *n* de *Marcian(i)* à la ligne 1. Si l'on y ajoute enfin la graphie *Mrcian(i)* pour *Marcian(i)*, tout concourt à faire de ce bloc une inscription peu soignée, qui demeure néanmoins fort bien lisible, malgré la légère lacune qui touche le dernier mot *parauit*.

Sauf erreur ou omission de notre part, les précédentes éditions de ce bloc sont les suivantes: Frézouls, 1975, 411; *AE* 1976, 460.¹⁷

¹⁶ Il arrive quelquefois aussi que l'on trouve l'expression redondante *ueteranus ex centurione*: *CIL* III 225, 10314; *AE* 1934, 205; 1938, 96; 1951, 140; 1977, 606; etc.

¹⁷ Les deux éditeurs donnent la translittération suivante: *D(is) M(anibus) / et memor(iae) /*

Leur translittération est la suivante:

D(is) M(anibus)
et memor(iae)
Prisc(i) Marcian(i)
Prisc(i) Marcian(i) lib(erti)
Priscita Calliope
coniunx
viva paravit.

Suite à l'examen de l'inscription, les révisions, au demeurant mineures, que nous proposons sont les suivantes: 1) la formule *Dis Manibus* est totalement perdue. 2) La deuxième mention du *cognomen Marcianus* est graphiée *Mrcian(i)* avec omission – involontaire ou non – de la voyelle *a*. 3) En ce qui concerne le nom de l'épouse, il est à lire non pas **Priscita* mais *Priscia*. L'épouse de l'affranchi *Priscus Marcianus* était donc la fille d'un *Priscius*. Cela rend donc en partie caduque la remarque de *L'Année Épigraphique* (1976, p. 133: "L'onomastique de son épouse est, elle aussi, remarquable; elle porte deux surnoms, *Priscita* (rare) et *Calliope* (très courant)".¹⁸ En réalité, l'épouse a une onomastique des plus courantes: gentilice du père féminisé, suivi d'un surnom. Mais la forme que nous restituons, *Priscia*, n'est jusqu'à présent guère attestée¹⁹ et cette nouvelle occurrence est donc la bienvenue. Le masculin *Priscius* n'est pas davantage usité.²⁰

Notons enfin, que le défunt, *Priscius Marcianus*, porte le même *cognomen* que son patron. Il est donc très probable qu'il ait été aussi le fils naturel de son ancien maître, ce qui se rencontre parfois dans nos textes.²¹

Prisc(i) Marcian(i) / Prisc(i) Marcian(i) lib(erti) / Priscita Calliope / coniunx / viva paravit.

¹⁸ Le qualificatif de "rare" appliqué à **Priscita* nous semble inapproprié, parce que, sauf erreur ou omission de notre part, cette forme ne se trouve nulle part, ni sur la présente inscription, ni sur aucune autre. Notons par ailleurs que *Calliope* n'est pas seulement un surnom féminin, mais également un nom, dont les attestations sont nombreuses (cf. *exempli gratia* CIL VI 12499, 13091, 14088, etc.).

¹⁹ Cf. notamment (en excluant les attestations mutilées) par ordre chronologique de publication: E. Pais, *Corporis inscriptionum Latinarum supplementa Italica*, Roma, 1884, n. 780 (Côme); CIL XII 4390, p. 846 (Narbonne); E. Weber, *Die römischen Inschriften der Steiermark*, Graz 1969, n. 126 (Landscha); M. Hainzmann, P. Schubert, *Inscriptionum Lapidarium Latinarum Provinciae Norici usque ad annum MCMLXXXIV repertarum indices* (CIL - Auctarium) 623 (Toltschach / Virunum); AE 1993, 1245a (Zollfeld / Virunum).

²⁰ Cf. notamment (en excluant les attestations mutilées): CIL III 4951, 13520; CIL VI 32523, p. 3832; CIL XI 6736 (Ravenne); CIL XIII 2026 (Lyon); AE 1998, 1016 (Zollfeld / Virunum).

²¹ La mention d'une filiation hors mariage ne constitue nullement un tabou et, partant, l'utilisation des expressions *pater/filius/filia naturalis* est en effet assez fréquente. Dans le

[Dis Manibus]
 et memor(iae)
 Prisc(i) Marcian(i)
 Prisc(i) M<a>rcian(i) lib(erti)
 Priscia Calliope
 5 coniunx
 uiua parauit.



Bibliographie et abréviations

- X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris 2003.
- E. Espérandieu, "Reims", *Revue Épigraphique* 100 (1901) 145–148.
- E. Frézouls, "Informations archéologiques. Circonscription de Champagne-Ardenne. Marne. Reims (Durocortorum, Remi)", *Gallia* 33 (1975) 407–412.
- ILAlg.* = *Inscriptions latines d'Algérie*, Paris puis Alger 1922.
- ILGN* = E. Espérandieu, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris 1929.
- P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris 2003.
- M. Reddé (sous la direction de), *L'armée romaine en Gaule*, Paris 1996.

cas plus précis d'un *patronus* qui est aussi le *pater*, l'on citera *exempli gratia* les inscriptions suivantes: *CIL* III 14777, 1 (Salona): *L(ucius) Egnatius / L(uci) l(ibertus) Maximus / v(ivus) f(ecit) sibi et Egnatis / amico patri eidem / patrono Myrin(a)e matri / Liberali sorori Lucensi / fratri et Iuliae Proculae / uxori suis in f(ronte) p(edes) XXXX / in a(gro) p(edes) XXX / h(oc) m(onumentum) h(eredem) n(on) s(equetur)* [Comme dans notre texte le *patronus* est aussi le *pater*]; *CIL* VI 19827: *Ti(berius) Iulius Andronicus / sibi et Iuliae Urbanae f(iliae) / vix(it) ann(os) VI / et Iuliae Fortunatae libertae / eidem coniugi carissimae / et Iulio Andronico filio* [Ici l'affranchie est devenue l'épouse de son *patronus*; même schéma en *CIL* VI 17588, 19859, 24677, 25108, etc.].